

## fiche n°19

## Animer son territoire

Les collectivités ont un rôle central pour garantir la continuité des services publics. Elles sont aussi garantes et catalyseurs de solidarités locales, comme la crise l'a mis en évidence, et animent leur territoire. Mettre en réseau, activer et stimuler l'écosystème d'acteurs impliquent une culture de la coopération, du faire avec, qui reste à renforcer face aux cultures du faire ou du faire faire. Les collectivités locales peuvent jouer un rôle de premier plan, en tant qu'accompagnatrices ou même porteuses, du développement de dynamiques de transitions.

Plusieurs leviers d'actions possibles :



### Accueillir et orienter les porteurs de projets

Les collectivités sont souvent le premier interlocuteur des porteurs de projet. Elles ont ainsi un rôle essentiel pour leur permettre de **s'orienter dans l'écosystème local et faciliter leur mise en relation** avec les acteurs publics et privés. Cela implique une connaissance de l'environnement local, et une capacité d'animation des acteurs de l'accompagnement et du financement afin d'assurer collectivement une réponse complète aux besoins.



### Fournir des ressources d'ingénierie pour le territoire

L'ingénierie, c'est-à-dire la capacité à monter des projets, à être en relation avec les administrations départementales, régionales, d'Etat, soutenir les acteurs dans leurs relations et recherches de financement mais aussi inventer de nouvelles réponses plus solidaires aux défis du moment..., est un enjeu clef du développement des territoires. C'est en particulier le cas pour les acteurs de l'ESS qui peuvent être de petites structures, parfois sans salarié.e, et qui apportent pourtant des services importants à la population.

Disposer d'ingénierie propre sur le territoire, ne pas travailler qu'avec des consultants externes, sont un gage pour mieux répondre aux besoins locaux.

### Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique

Les PTCE ont été définis dans la loi de 2014. Après deux saisons d'appels à projets (2013 et 2016) lancés par l'Etat, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est lancé depuis 2021. Plus de 200 PTCE ont pu bénéficier d'un bouquet de services renouvelé chaque année afin d'être accompagnés dans la consolidation de leurs projets et de leur modèle économique. Une cinquantaine de PTCE ont pu bénéficier d'un financement Etat depuis 2021.



### L'exemple de la CA Béthune-Bruay Artois Lys Romane (62)

La CABBALR mène depuis plus de 20 ans une politique volontariste en faveur de l'ESS qui se traduit par 3 grands axes d'intervention :

- Un accompagnement sur mesure des porteurs de projets et entreprises de l'ESS sur son territoire,
- Une aide économique pour soutenir les investissements réalisés mais surtout les emplois créés,
- Une dynamique territoriale pour promouvoir et développer l'ESS à travers différentes actions : sensibilisations, formations, afterwork, appel à projets, ESS Tour.

La CABBALR soutient également techniquement et financièrement le **Club des Entrepreneurs ESS de l'Artois** et participe chaque année à son grand temps fort : **Busin'ESS !** qui réunit plus de 80 entrepreneurs engagés.

En agissant de diverses manières, la CABBALR souhaite valoriser l'ESS comme un levier essentiel de développement économique et social pour son territoire mais également démontrer que ce pan de l'économie est un des facteurs clés d'attractivité.



### Faciliter les coopérations et servir de tiers de confiance entre acteurs

Faire travailler ensemble des acteurs de culture différente, y compris au sein de l'ESS (par exemple entre éducation populaire, médico-social, entrepreneuriat social,...) est une des composantes de l'action de la collectivité. Cela peut passer par :

- des **appels à projets coopératifs**, dont les termes sont travaillés en amont avec les acteurs,
- des temps de travail animés par la collectivité autour de **filières**, avec par exemple la présentation de quelques projets et la mobilisation d'expert.e.s ou des services thématiques de la collectivité,
- l'impulsion ou l'implication dans des **démarches collectives** (Pôles Territoriaux de Coopération Économique, Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, tiers-lieux...).



## Faire émerger des réponses collectives aux besoins du territoire

La crise du Covid-19 a mis en évidence la capacité des collectivités de mobiliser les acteurs par exemple pour la production de masques ou de visières. Impulser un **diagnostic territorial partagé**, se mettre d'accord sur les défis que le territoire doit relever, co-construire avec les acteurs de l'ESS des réponses collectives aux besoins et défis identifiés, contribuent à mettre un territoire en dynamique.



Cette animation du territoire implique un **changement de posture** des élu.e.s comme des services. Il s'agit souvent d'innover, souvent à la marge du système, des procédures ou des dispositifs. Il s'agit de travailler de manière **transversale** tant entre élus qu'avec les services, sortir du « domaine réservé », encourager les initiatives, introduire le droit à l'erreur et à **l'expérimentation**, accepter l'idée d'un pilotage partagé entre élu.e.s et services, et associant les acteurs.

## Dieppe-Maritime : une Maison de l'ESS pour fédérer et soutenir les initiatives locales



La **Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime** a franchi une nouvelle étape en juin 2024 avec l'ouverture de sa Maison de l'Économie Sociale et Solidaire. Véritable lieu ressource, ce nouvel équipement illustre l'engagement de l'agglomération en faveur de l'innovation sociale et de la coopération territoriale.

Implantée à Dieppe, la Maison de l'ESS propose :

- des espaces de coworking et de formation,
- un accompagnement des porteurs de projets et des structures ESS,
- l'accueil d'événements culturels et économiques autour des transitions sociales et écologiques.

Lieu d'expérimentation et de mise en réseau, elle favorise la professionnalisation des acteurs, leur coopération et la visibilité de l'ESS auprès des habitant.e.s comme des entreprises.

## Un Club'ESS soutenu par la Ville de Pantin



Le Club'ESS pantinois, créé en 2022, fédère une vingtaine d'acteurs de l'ESS engagés sur le territoire. Soutenu par la **Ville de Pantin**, il favorise les synergies, accompagne des projets innovants et anticipe les enjeux locaux pour mieux agir, comme sur l'écoquartier des Quatre-Chemins. Ses rencontres, organisées chaque mois dans une structure différente, permettent d'échanger, de co-construire des réponses aux défis du territoire et d'ancrer l'ESS dans la vie locale. Le Club'ESS participe à la programmation du Mois de l'ESS à Pantin.

## Co-construction d'un écosystème ESS local à Valenciennes Métropole (59)

**Valenciennes Métropole** est engagé de longue date dans un soutien à l'ESS. Sous l'impulsion de la Région Hauts-de-France et avec l'accompagnement de l'APES, réseau régional local, une dynamique d'animation territoriale démarre dès 2014. En 2017, l'Agglomération met en place son premier plan local de développement de l'ESS, avec un vice-président et une chargée de mission dédiés. Un collectif d'acteurs et actrices de l'ESS voit le jour. Rencontres, formations et temps forts se multiplient. Une dynamique de co-construction se développe et de nombreux projets émergent sur ce terreau favorable.

Aujourd'hui mature, l'écosystème ESS local se structure. Le rôle de la collectivité évolue : l'animation territoriale est désormais assurée de manière partagée par les acteurs et par les collectivités dans un PTCE, dont Valenciennes Métropole est partie prenante.

## Maison des Initiatives Locales Sociales et Humaines (MILSH) – Macouria



Inaugurée en 2023 dans le quartier prioritaire de Sainte-Agathe, la Maison des Initiatives Locales Sociales et Humaines (MILSH) s'impose aujourd'hui comme un véritable catalyseur de démocratie locale et d'animation associative à **Macouria**, commune de Guyane française en forte croissance démographique.

Portée par la municipalité, propriétaire du bâtiment, la MILSH répond à un double objectif : offrir un espace de soutien aux porteurs de projets de l'ESS, et structurer un lieu d'expression citoyenne et de participation active des habitant.e.s. L'animation de la structure est assurée par un agent de la ville, en lien étroit avec un réseau associatif local très diversifié, à l'image du territoire (communautés bushinenguées, créoles, amérindiennes, migrants récents...).

La MILSH accueille régulièrement des ateliers de concertation, des forums citoyens, des permanences de médiation sociale, ainsi que des formations à la gestion associative. Elle héberge également un conseil citoyen, reconnu comme instance consultative, dont les avis alimentent la réflexion municipale sur les politiques publiques de proximité.

En soutenant la co-construction des projets et en renforçant la capacité d'agir des associations locales, la MILSH illustre l'engagement de la commune en faveur d'un développement participatif, solidaire et inclusif, adapté aux réalités gyanaises.

## Ressources pour aller plus loin :

Points de RepèreESS du RTES "[Collectivités & PTCE](#)" et ses déclinaisons régionales

Points de RepèreESS du RTES [La co-construction des politiques publiques](#), actualisé en avril 2019

Etude du Labo de l'ESS [Dynamiques collectives de transition dans les territoires](#), 2020

La coopération comme point de départ du développement du territoire du MOOC "[Territoires et développements : changeons d'époque](#)", CNFPT, 2020

RepèreESS du RTES [Le rôle des collectivités territoriales dans les dynamiques de PTCE](#), 2016

